

*Initiatives ministérielles*

Chose curieuse, jusqu'à aujourd'hui, Jean Chrétien, chef du Parti libéral du Canada, est le seul chef d'un parti national, qui souhaite exposer ses vues à la Commission Bélanger-Campeau.

[Français]

Je suis extrêmement fier de cette initiative de la part du chef de mon parti et je l'en félicite.

[Traduction]

Lorsqu'on considère la Commission Spicer, il faut bien constater, sans vouloir être méchant, que les commentaires jusqu'ici n'ont pas été extrêmement positifs. Un journaliste a qualifié la commission d'inutile. Un autre a dit qu'elle est complètement désorganisée. Beaucoup d'autres qualificatifs pourraient également s'appliquer. On a pu lire la manchette suivante dans un journal: «Le groupe de consultation des citoyens n'est qu'une plaisanterie».

Je voudrais citer le chef de l'opposition qui a touché au grand problème de la commission en disant ceci: «Si elle ne se met pas bientôt au travail avec un effectif complet, elle perdra sa crédibilité, ce qui serait dommage. Nous pensions, en effet, que ce serait un moyen de combler le fossé qui caractérisait les dernières discussions constitutionnelles, c'est-à-dire de donner aux Canadiens la possibilité de se faire entendre.»

Je crois que c'est exactement là le problème de la Commission Spicer. Elle a bien été établie, mais jusqu'ici, elle n'a pas réalisé grand-chose.

[Français]

Je suis content de constater que deux personnes ont maintenant été nommées au sein du comité pour combler les deux postes vacants. Malheureusement, il demeure qu'un commissaire, selon les rapports que j'ai reçus, n'a pas encore participé pleinement aux fonctions attribuées à cette commission, laquelle pourrait être très importante pour le Canada.

[Traduction]

Il faut se demander pourquoi le gouvernement a décidé d'établir un comité spécial composé de représentants du Sénat et de la Chambre des communes. Il importe, d'abord et avant tout, d'essayer d'être très honnête à ce sujet. Indubitablement, la création du comité est une réaction aux critiques. C'est une réaction à la Commission Bélanger-Campeau du Québec qui, comme je l'ai dit, travaille extrêmement bien. J'ai également noté que la Commission Spicer n'a pas commencé à travailler

efficacement. J'espère qu'elle parviendra enfin à agir d'une manière plus décisive.

La création du comité fait également suite à l'échec essuyé par le premier ministre au sujet du processus constitutionnel et de l'Accord du lac Meech. Si le premier ministre avait réussi dans son initiative, nous n'aurions pas ce comité à l'heure actuelle.

Cela nous amène à une autre question. Pourquoi le premier ministre a-t-il échoué? Les Canadiens s'interrogeaient sur les objectifs réels de son initiative. Nous voulions tous que le Québec se joigne au reste du Canada et signe la Constitution. Nous le voulions vraiment et la plupart des Canadiens le voulaient aussi.

Cependant, à cause du peu de confiance qu'inspirait le premier ministre lorsqu'il a fait certaines promesses, les gens se demandaient s'il n'avait pas en réalité d'autres objectifs. Cela a eu des effets très négatifs sur le processus.

Le processus lui-même était vicié. Des particuliers et des groupes de toutes les régions du Canada l'ont dit. Je ne tiens pas à évoquer ces 12 hommes réunis à huis clos pendant la nuit. Il est certain que le processus ne convenait pas. Les Canadiens avaient l'impression d'être tenus à l'écart et, de ce fait, ils sont devenus extrêmement méfiants au sujet de ce qui se passait.

Il aurait pu y avoir des consultations publiques utiles sur l'Accord du lac Meech, mais le gouvernement a soutenu que c'était une toile sans couture qui ne pouvait pas être retouchée. Je reconnais qu'il y a eu certaines consultations, mais le problème c'est que, une fois qu'on a dit que c'est une toile sans couture qui ne peut pas être retouchée, on se contredit en prétendant vouloir tenir des consultations. Les gens disent: «À quoi bon? C'est une farce. Ce n'est pas un effort sincère en vue de se renseigner sur ce que pensent les Canadiens.»

Il aurait dû y avoir des consultations utiles chaque fois qu'une nouvelle étape était franchie. Il aurait dû y avoir des consultations continues, mais il n'y en a pas eu.

Je vous donne un exemple de ce qui est arrivé, même si l'on avait déclaré que l'Accord était une toile sans couture et qu'on ne pouvait pas le modifier au besoin. Le premier ministre et son gouvernement, lorsque le délai tirait à sa fin et qu'ils sont devenus vraiment inquiets, ont soudainement changé de ton. Ils ont dit, en fait, qu'ils pourraient accepter un accord parallèle. En fait, monsieur le Président, vous vous souviendrez qu'il a créé le comité Charest. Celui-ci a présenté son rapport, mais on n'a pas tenu compte de la plupart des recommandations.